

SÉANCE DU 27 MAI 2020

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20200527-DEL025-20-DE  
Date de télétransmission : 08/06/2020  
Date de réception préfecture : 08/06/2020

**DELIBERATION N° DEL025-20**

L'an deux mille vingt, le 27 mai à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mai 2020, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. A. BACHIMON, E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

MONSIEUR TIMOTHEE JAUSSOIN A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Désignation d'un représentant au sein de la société publique locale (S.P.L.) d'efficacité énergétique OSER.**

**Rapporteur : Pierre Verri**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec d'autres collectivités, a constitué une société dédiée à la réalisation de projets de rénovation énergétique performants. Cette société, qui a pris la forme juridique d'une Société Publique Locale (S.P.L.), constitue l'un des outils d'intervention de l'Opérateur de Services Energétiques Régional (OSER).

La ville de Gières est actionnaire de la SPL d'efficacité énergétique OSER.

En conséquence, Monsieur le maire propose au conseil municipal de désigner son représentant dans les organes de la société.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des délégués a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Les candidatures proposées sont :

- Frédéric DELFORGES
- Yacine HADJ HASSINE

**A l'issue du scrutin, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :**

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 29

	Nombre de voix obtenues
Frédéric DELFORGES	22
Yacine HADJ HASSINE	7

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, par 22 voix pour Frédéric DELFORGES et 7 voix pour Yacine HADJ HASSINE, Frédéric DELFORGES en tant que représentant de la commune au sein de la SPL OSER.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 27 mai 2020.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Pierre VERRI.